

Camping LES MYOSOTIS

Conditions générales de vente et de réservation

Réservation :

Généralités

Nous acceptons uniquement les réservations pour des séjours de 3 nuits minimum. Pour une durée inférieure, veuillez nous contacter 48 heures avant votre arrivée. Nous vous informerons alors des disponibilités.

Les réservations sont obligatoires entre le 15 juin et le 30 août.

La réservation d'un emplacement de camping est faite à titre strictement personnel et ne peut en aucun cas, être cédée à un tiers.

Demande de réservation

La demande de réservation pour un emplacement de camping peut se faire :

- par courrier : en précisant le type d'équipement (caravane, camping-car ou tente), le nombre de personnes, ainsi que les dates d'arrivée et de départ

- par internet : en joignant à votre e-mail le formulaire de réservation

Si vous souhaitez un emplacement particulier (vue lac, ombre, etc...), merci de bien vouloir le préciser.

Nous ne prenons pas de réservations par téléphone.

Nous vous informerons :

- si de la place est disponible : il faudra alors envoyer un acompte de 30 euros (par chèque ou virement bancaire)

- s'il n'y a pas de place disponible : la réservation ne pourra pas se poursuivre

Confirmation de la réservation

La réservation deviendra effective après confirmation (par courrier, e-mail ou téléphone) par la direction, de la disponibilité du séjour, ainsi qu'après réception de l'acompte.

Emplacements de camping :

Généralités

Chaque client ayant un emplacement devra y faire tenir à la fois ses équipements (caravane, tente...) ainsi que son véhicule. Le numéro d'emplacement définitif sera attribué par la direction, le jour d'arrivée du client.

Arrivée et départ

L'emplacement sera disponible à partir de 12h00 et devra être libéré le jour du départ avant 11h00. Toute arrivée après 21h30 ne sera pas acceptée.

Retard ou arrivée différée

En cas d'arrivée tardive ou différée par rapport à la date d'arrivée prévue, le client devra prévenir la direction, par téléphone ou e-mail, au plus tard avant 18h00 du jour d'arrivée prévue.

Annulation de réservation

Le client devra notifier par écrit, avec motif, l'annulation de sa réservation, à défaut de quoi, la direction disposera librement de l'emplacement dès le lendemain matin. Cependant, les arrhes versés pour la réservation ne seront pas remboursés.

Moyens de paiement

Nous acceptons les paiements en espèces, chèques, ou chèques vacances pour le règlement du séjour. Celui-ci doit être effectué obligatoirement la veille du départ, à la réception, pendant les heures d'ouverture. Le paiement d'acompte destiné à une réservation se fait quand à lui par chèque ou virement bancaire.